

*Questions orales*

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** Le député de Windsor-Ouest a la parole. Le temps passe, et j'appréciera que la question soit brève.

## LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Le ministre n'est-il pas en train de dire que les gouvernements provinciaux et les administrations locales prennent actuellement des initiatives dans des domaines de compétence fédérale et que le gouvernement invoquera l'autorité que lui confère cet accord commercial pour les en expulser? N'est-ce pas ce qu'il est en train de dire?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président . . .

**M. McDermid:** Allez-y doucement avec Herb!

**M. Crosbie:** . . . je vais y aller doucement et rester calme.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Axworthy:** Faites preuve d'intelligence, pour une fois.

**M. Crosbie:** Je vais être réservé, poli et calme.

Le projet de loi présenté hier ne diminue pas la compétence des provinces ou des municipalités canadiennes. Il ne donne pas plus de pouvoirs au gouvernement du Canada. A notre avis, il reflète les compétences qui nous ont été attribuées en 1867. Quiconque ne partage pas notre avis peut toujours en appeler aux tribunaux du Canada qui, en fin de compte, trancheront la question. Je suis certain que leur décision nous sera favorable.

**M. le Président:** Le député de Prince-Albert peut poser une seule question.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

## LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PRODUCTEURS DE CÉRÉALES DANS DIFFÉRENTS PAYS

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Céréales. Le chancelier Kohl met le Canada et les États-Unis dans le même sac quand il s'agit des subventions à l'agriculture. Le ministre voudrait-il expliquer la différence entre notre position et celle des États-Unis? Envisageons-nous sérieusement de réduire les subventions ou bien est-ce le chancelier Kohl qui a raison?

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)):** Monsieur le Président, je ne suis pas sûr de comprendre où le

député veut en venir. Le chancelier Kohl est vraiment bien placé pour parler de subventions.

Le député devrait savoir que les agriculteurs canadiens reçoivent actuellement 65 à 70 \$ la tonne pour l'orge, tandis que les agriculteurs européens en obtiennent quatre fois plus. En ce qui concerne les subventions, de toute évidence, les Européens sont à notre avis les plus coupables.

Cela étant dit, le gouvernement, sous la direction du premier ministre, a offert une certaine aide financière pour aider les agriculteurs à traverser une période difficile. En même temps, le premier ministre fait tout ce qu'il peut pour qu'on en arrive à une solution internationale, afin que les dirigeants comme M. Kohl renoncent aux subventions ridicules qu'ils fournissent aux agriculteurs européens et qui sont l'une des principales causes des problèmes du commerce international.

**M. le Président:** Encore une seule question pour la députée de Hamilton-Est.

\* \* \*

## LA SANTÉ

## LE SIDA—L'UTILISATION DE MÉDICAMENTS EXPÉRIMENTAUX

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle concerne la maladie qui préoccupe le plus les Canadiens, le SIDA.

Le 6 octobre 1986, le ministre a promis de faire le maximum pour permettre l'utilisation de médicaments expérimentaux qui pourraient être utiles dans la lutte contre le virus du SIDA. Depuis ce temps, son ministère a autorisé l'utilisation de dizaines de milliers de médicaments en cas d'urgence, mais un seul d'entre eux servait au traitement du SIDA.

Peut-il dire à la Chambre pourquoi, le 6 octobre 1986, il a promis à la Chambre qu'il agirait avec célérité? Pourquoi, en réalité, son ministère refuse-t-il d'autoriser les médicaments qui pourraient prolonger la vie des victimes du SIDA?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, le ministre et moi faisons tout ce que nous pouvons pour autoriser l'emploi de nouveaux médicaments, soit en cas d'urgence soit pour accorder les avis de conformité.

Si on considère les médicaments en question, Pentamidine, AZT ou autres, la députée devrait savoir que, dans le cas de la Pentamidine, par exemple, le directeur du centre fédéral pour le traitement du SIDA a expliqué, pas plus tard que ce matin, les essais cliniques effectués à Vancouver et à Montréal et il a répondu à la question d'éthique soulevée à Toronto.